



CÉRÉMONIE

CÉRÉMONIE DE SCELLEMENT DE LA CONSTITUTION



CONFÉRENCE

CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LE CONSEIL D'ETAT, SUR LA SOUVERAINÉTÉ

Les récents évènements qui se sont produits à Sciences-Po Paris, où une organisation étudiante militante a occupé de manière tout à fait « sauvage », l'amphithéâtre Boutmy, rebaptisé «Amphi Gaza», et où des attitudes et des propos manifestement antisémites auraient été constatés, ont mis en pleine lumière un problème qui a très progressivement, et d'abord très insidieusement, contaminé, nombre d'universités et établissements d'enseignement supérieur de notre pays.

Aucun propos, aucun acte antisémite ne peut être toléré en France, et les sanctions qui devront être prises seront prises, pour ce qui s'est passé à Science Po comme ailleurs.

L'antisémitisme n'est pas une opinion, c'est un délit.

Le Premier ministre, Gabriel Attal, ancien élève de Sciences Po Paris, s'est rendu sur place, rue Saint-Guillaume, accompagné par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour témoigner de la forte préoccupation de l'exécutif, et annoncer un certain nombre de mesures. À commencer par un signalement article 40 au Procureur de la République de Paris.

Alors que cette semaine du 18 au 24 mars est placée sous le signe de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, et que nombre d'actions se déploient à travers notre pays, nous devons plus que jamais dire non au racisme et à l'antisémitisme dans nos facs et dans nos écoles !

Dans ces institutions censées promouvoir la tolérance et le respect, le pluralisme des idées, le débat démocratique, l'éthique du débat, et toutes nos valeurs républicaines, des relents nauséabonds d'intolérance, de sectarisme, de rejet de l'autre,

doivent être combattus, tout comme doivent être sévèrement sanctionnés et condamnés les actes et propos antisémites, racistes, et donc contraires aux lois de la République.

Comment ne pas voir que s'est propagée dans nos universités et établissements d'enseignement une idéologie d'origine nord-américaine, qui a déjà fait des ravages dans les plus grandes universités outre-Atlantique, une idéologie wokiste, anticolonialiste, déconstructrice, anti-capitaliste, intersectionnaliste, qui engendre des postures de lutte contre toutes les « oppressions », toutes les discriminations, une idéologie qui dénonce la civilisation européenne, qui serait « blanche », colonialiste, machiste, capitaliste, attachée à ses principes réactionnaires et son modèle de domination basé sur l'exploitation des minorités et sur le patriarcat.

Cette idéologie wokiste, dont, à certains égards, l'antisémitisme, et l'anti antisémitisme peuvent découler, vue la confusion délétère des esprits régnant dans certains lieux, qui devraient être dédiés au savoir, à la connaissance, et à la raison, doit être repoussé et reléguée loin de nos universités !

C'est à l'esprit de notre République, à sa devise, Liberté, Egalité, Fraternité, à son universalisme, qu'il revient de (re) prendre toute leur place dans notre société.

Avec mes sentiments fidèles

RENAISSANCE

LES DÉPUTÉS
RENAISSANCE



5 MARS

Réunion de Groupe des Députés Renaissance

Lors de la réunion hebdomadaire du Groupe des Députés Renaissance, nous avons notamment accueilli Valerie Hayer et le Premier Ministre Gabriel Attal pour des échanges sur l'actualité politique.



5 MARS

Ingérences étrangères dans les médias

Avec les membres du groupe médias et information de la majorité (MIMP) nous avons reçu l'enseignant-chercheur David Colon et les journalistes Romain Mielcarek et Nicolas Quenel pour évoquer l'enjeu crucial des ingérences étrangères dans les médias. Les manipulations de l'information et autre désinformation sont multiples ! Nous avons parlé de l'importance de mettre en place une action globale et coordonnée de la société pour faire face à ces ingérences.



5 MARS

Résolution européenne sur l'espace

Déjà adoptée à l'unanimité en commission des affaires européennes, cette PPRE était soumise à l'examen dans l'hémicycle pour une adoption par l'Assemblée nationale. Avec déjà plus de 10% du PIB de l'Union européenne qui dépend directement des services spatiaux, la préservation de l'Espace est devenue une question stratégique pour la France et l'Europe. Nous appelons à une réglementation visant à rendre cohérentes les activités spatiales des Etats de l'UE.



6 MARS

Groupe d'étude sur l'Antisémitisme

Le groupe d'étude sur l'antisémitisme, que je préside, a reçu à l'Assemblée Georges Bensoussan, historien des mondes juifs, ancien rédacteur en chef de la Revue d'Histoire de la Shoah, auteur notamment d'ouvrages comme «Les origines du conflit israélo-arabe (1870-1950)», «L'histoire de la Shoah» et «Les territoires perdus de la République». Une voix forte, une analyse d'érudit, utiles à entendre en ce moment !



6 MARS

Conférence sur les ingérences étrangères organisée par le Conseil d'Etat : «Souveraineté et Démocratie»

À l'invitation de Christophe CHANTEPY, président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, j'ai participé à une conférence organisée par le Conseil d'Etat sur la thématique «Souveraineté et Démocratie».



Aux côtés, notamment d'André Comte-Sponville et d'Anne Levade, j'ai abordé le sujet des ingérences étrangères, et de la menace qu'elles représentent pour notre indépendance, notre souveraineté et notre démocratie.

7 MARS



Échanges avec Micky Rosenfeld, Commissaire au sein de la police israélienne

Avec ma collègue Caroline Yadan, j'ai rencontré le Commissaire Micky Rosenfeld, directeur de l'unité de Coopération Internationale de la Police Nationale israélienne, à l'occasion de son passage à Paris. Il a pu nous partager des perspectives en matière de renseignement et de sécurité, mais aussi l'analyse de la police israélienne sur l'attaque terroriste islamiste du 7 Octobre en Israël.

7 MARS



Festival du Film Russe

Ouverture du Festival du Film Russe au Cinema Le Balzac à Paris, dédié, pour cette 10ième édition, à Alexeï Navalny. Il est important d'entendre la parole libre des artistes et des intellectuels russes, et de soutenir les réalisateurs russes en exil qui continuent leur travail!

8 MARS



Sur TF1

Au 20H de TF1, dans un sujet sur la désinformation intitulé «Comment la Russie menace la France», je reviens sur les manipulations de l'information russes mais aussi sur les soutiens et complaisances que la Russie recherche, partout en Europe, auprès d'organismes et de partis politiques..

7 MARS



Début du parcours législatif de notre proposition de loi visant à prévenir les ingérences étrangères en France que nous avons déposée avec mes collègues Sacha HOULIÉ, président de la Commission des Lois et Thomas GASSILLOUD, président de la Commission de la Défense le mardi 6 février dernier.

Les travaux ont débuté en Commission des Lois le 13 mars, se poursuivront en commission des Affaires européennes le 20 mars et se termineront en séance publique le 26 mars.

PARCOURS LÉGISLATIF :



FÉVRIER

6

DÉPOSÉE ET RENVOYÉE

À LA COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LÉGISLATION ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE

MARS

13

EXAMEN EN COMMISSION DES LOIS

MARS

20

EXAMEN EN COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES

MARS

26

EXAMEN DANS L'HÉMICYCLE

SUITE

2024

EXAMEN AU SÉNAT

«NAVETTES»





8 MARS Cérémonie de scellement de la Constitution sur la liberté des femmes à recourir à l'IVG

Heureuse et honorée d'avoir assisté à la cérémonie de scellement de la Constitution sur la liberté des femmes à recourir à l'IVG et à disposer de leur corps, cérémonie organisée Place Vendôme en présence du Chef de l'État ! La France est fidèle à sa vocation universaliste.



11-12 MARS Auditions pour notre Proposition de Loi visant à prévenir les ingérences étrangères en France

Auditions dans le cadre du rapport sur la proposition de loi visant à prévenir les ingérences étrangères en France, que je présenterai en Commission des Affaires européennes. J'ai pu auditionner ma collègue députée européenne Nathalie Loiseau, notre Ambassadeur à la Représentation Permanente à Bruxelles et David Colon, enseignant-chercheur à l'IEP de Paris.



12 MARS Réunion de Groupe

En réunion de groupe des Députés Renaissance pour échanger sur l'accord de coopération en matière de sécurité avec l'Ukraine, l'occasion pour nous parlementaires de la majorité d'affirmer notre soutien sans faille à l'Ukraine et ses habitants.

Le débat démocratique dans le cadre de l'article 50-1 de la Constitution prévu dans l'Hémicycle permettra de clarifier les positions de chacun.



13 MARS Conférence ONG Portes-Ouvertes

Réunion à l'Assemblée nationale avec l'ONG Portes Ouvertes que j'accueille chaque année, et qui nous a présenté l'Index mondial de persécution des chrétiens. Les chiffres sont très alarmants ! 1 chrétien sur 7 dans le monde est persécuté ou discriminé. Les attaques contre les Eglises explosent en Inde ou en Algérie par exemple.



12 MARS Déclaration du Gouvernement relative à l'accord de coopération en matière de sécurité entre l'Ukraine et la France suivie d'un débat et d'un vote (art. 50-1 de la Constitution).

J'ai voté pour l'accord de coopération en matière de sécurité entre la France et l'Ukraine, signé il y a quelques jours à Paris entre le Président Volodymyr Zelensky et le Président Emmanuel Macron. Face à l'agresseur russe, nous réaffirmons avec force que nous soutiendrons l'Ukraine ! La liberté, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine doivent être défendues.



PPL INGE - Commission des Lois

Adoptée ! Première étape franchie pour notre Ppl relative aux ingérences étrangères, votée en commission des Lois de l'Assemblée!

Notre démocratie doit se protéger et renforcer ses outils de protection et d'entrave aux diverses ingérences étrangères agressives qui visent à nous déstabiliser et à nous affaiblir.



Club Avenir de l'Audiovisuel

Nouvelle réunion du club Avenir de l'Audiovisuel que je co-présède avec la sénatrice Laure Darcos, consacrée au thème suivant : La protection de la jeunesse dans le secteur de l'audiovisuel et des médias. C'est le sujet de l'exposition des enfants aux écrans qui a beaucoup retenu notre attention.



Commission d'enquête sur les autorisations TNT

Audition de Cyril Hanouna, producteur et animateur de programmes télévisés sur C8, président de H2O Productions, accompagné de M.Lionel Eisenstein, directeur général. Le sujet des chaînes de CANAL + est clairement posé par le Groupe LFI, à l'origine de cette commission d'enquête !



La Russie sera libre !

En ce jour de simulacre d'élection en Russie, nous étions aux côtés de l'ONG Russie-Libertés et d'autres organisations de l'opposition russe au régime de Poutine pour appeler à la liberté, à la démocratie et aux droits de l'homme en Russie !



Salon du Livre de Neuilly

À l'occasion du Salon du Livre organisé à Neuilly par le centre culturel communautaire Jérôme Cahen, était présentée l'initiative «Coming Home Soon» lancée il y a quelques mois pour adresser des messages de soutien et de solidarité aux otages détenus par le Hamas et à leurs familles à travers des livres qui leur sont dédiés. Une première en France, et c'était à Neuilly, dans notre circonscription !



Forum annuel des associations de Neuilly

Le dynamisme des associations culturelles et artistiques de Neuilly n'est plus à prouver! Au Forum annuel de nos associations, musique, danse, peinture, écriture, sculpture, échecs, pour les grands comme les petits! L'éveil à la citoyenneté a aussi été à l'honneur, avec les formidables bénévoles de GRC, Grandir et Réfléchir en Citoyen.

QUESTION N° 15800

Utilisation et renouvellement des machines à voter



Mme Constance Le Grip alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'utilisation et le renouvellement des machines à voter dans les bureaux de vote français.

Actuellement, 63 communes sont équipées de machines à voter, ce qui représente environ 1 500 bureaux de vote et 3 % du corps électoral, soit 1,5 million d'électeurs. Les machines à voter sont prévues en droit français depuis 1969 et des modèles électroniques sont autorisés depuis 2003. L'utilisation de machines à voter joue un rôle clé pour ces 63 communes, leur facilitant l'organisation des élections et permettant d'apporter une solution au manque de personnel ou de scrutateurs et de satisfaire les citoyens et l'expression démocratique. Leur utilisation garantit aussi des avantages écologiques, technologiques, démocratiques voire sanitaires en aidant les citoyens à voter plus facilement et plus rapidement dans un monde numérique en pleine expansion. Cependant, le périmètre des communes autorisées à en être équipées est gelé depuis le moratoire de 2008 du ministère de l'intérieur incluant ainsi l'impossibilité pour ces machines d'être mises à jour. Le rapport, « Réconcilier le vote et les nouvelles technologies », rédigé en 2018 par les sénateurs Yves Detraigne et Jacky Deromedi, s'en était fait l'écho.

En lien avec l'Association des villes pour le vote électronique (AVVE), Mme la députée souhaite alerter sur la situation préoccupante de ces machines qui sont aujourd'hui vieillissantes et qui ne peuvent être renouvelées en raison du moratoire de 2008 bloquant le renouvellement du matériel. Aussi, elle souhaite connaître la position du Gouvernement sur une éventuelle levée du moratoire afin, à la fois, de garantir une sécurisation de la situation des communes déjà équipées en agréant une nouvelle génération d'appareils et d'autoriser plus de communes volontaires à s'équiper en machines à voter.

QUESTION N° 15661

Projet de création d'un registre national des cancers



Mme Constance Le Grip attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le projet de création d'un registre national des cancers.

Selon une étude menée par Santé publique France, le Réseau français des registres de cancers (Francim), l'Institut national du cancer (INCa) et le service de biostatistique et de bio-informatique des hospices civils de Lyon (HCL), en France, les cas de cancer ont doublé depuis 30 ans. En juin 2023, le Sénat a voté à l'unanimité en première lecture une proposition de loi visant à créer un registre national des cancers. Ce registre national permettrait d'améliorer la prévention, le dépistage, le diagnostic et la prise en charge thérapeutique des malades du cancer et centraliserait les données relatives au cancer sur l'ensemble du territoire national. Un budget serait alloué à ce registre et à l'utilisation de cet outil. Il semble urgent de disposer d'un registre suffisamment précis à l'échelle nationale comme outil de suivi et d'alerte épidémiologique. Pour étudier le phénomène du cancer, on a besoin de chiffres relatifs à la localisation du cancer, l'âge de survenue, les régions et professions des patients, l'exposition aux facteurs de risque, etc. Sachant que selon l'unité surveillance du cancer du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), en moyenne, une personne sur cinq développera un cancer durant son existence. Cette base de données est indispensable à la recherche dans l'optique de faire diminuer la morbidité, la mortalité, l'incidence et la prévalence des cancers à travers, notamment, la mise en œuvre d'une politique de prévention renforcée. Il se trouve que la France est en retard au niveau européen. En effet, il existe depuis 1990 le Réseau européen des registres du cancer (ENCR). Ce registre vise à créer une base pour la surveillance de l'incidence du cancer et de la mortalité par cancer dans l'Union européenne. Ainsi, la création d'un registre national des cancers permettrait à la France de rejoindre ce réseau européen pour alimenter et participer à une base de données européenne permettant de consolider et développer les études épidémiologiques au niveau européen. L'association « Jeune et Rose », qui regroupe de jeunes patientes atteintes d'un cancer du sein avant leurs 40 ans, a sollicité l'intervention du ministère du travail, de la santé et des solidarités pour lutter contre les facteurs favorisant le développement de certains cancers et en finir avec l'explosion précoce d'une maladie qui reste l'une des premières causes de mortalité prématurée en France. L'association « Jeune et Rose », dont Mme la députée souhaite relayer la demande, milite en faveur de la création d'un tel registre national des cancers. Aussi, la demande d'inscription de la proposition de loi adoptée par le Sénat à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale lui semble-t-elle devoir être examinée avec la plus grande attention et le plus grand intérêt. Elle souhaite connaître sa position sur le sujet.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Madame Isabelle Rauch
Présidente de la Commission des
Affaires culturelles et de l'Éducation
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75007 Paris

Paris, le 13 mars 2024

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, l'attaque terroriste du 7 octobre 2023 et la guerre entre Israël et le Hamas qui s'en est suivie ont, malheureusement, contribué à l'instauration d'un climat délétère au sein de l'enseignement supérieur français.

Depuis des mois, nous assistons à une explosion des actes et des propos antisémites partout en France, y compris dans nos établissements d'enseignement supérieur (publics ou privés), des institutions censées promouvoir le pluralisme des idées et l'éthique du débat. À l'Université de Nanterre, la Shoah ne peut plus être enseignée sereinement. À Sciences Po Paris, des tracts étaient encore distribués, en ce début de semaine, invitant à une formation sur "le boycott académique d'Israël".

Face aux actes antisémites qui se multiplient, les étudiants ne peuvent plus étudier sereinement. En décembre 2023, la présidente de l'Union des Étudiants Juifs de France (UEJF) de l'Université de Nanterre a ainsi témoigné dans la presse: "Les Juifs se cachent. Nous sommes fatigués d'être en hypervigilance"; "J'ai recommandé à une autre [étudiante] de cacher un pendantif sur lequel son prénom était écrit en hébreu. On est fiers d'être Juifs, mais on ne fait pas les fiers à Nanterre."

En outre, ce mardi, une ligne rouge a été franchie à Sciences Po Paris au cours d'une manifestation non-autorisée. Des faits discriminatoires à caractère antisémites sont, en effet, survenus en marge de l'occupation de l'amphithéâtre Emile Boutry par un collectif d'étudiants, puisque des étudiants juifs ont été pris à parti, intimidés et qu'une autre étudiante s'est vue refuser, pendant un temps, l'accès à une conférence.

Face à ces agissements intolérables, il est de notre devoir de souligner la gravité des faits et la nécessité absolue que l'Université demeure un lieu d'enseignement, de recherche et de débats sains et respectueux des valeurs de la République.

Ainsi, eu égard au contexte actuel, nous souhaitons que la commission Affaires culturelles et de l'Éducation que vous présidez procède très rapidement à l'audition des chefs d'établissements de l'enseignement supérieur. Nous sommes convaincus que l'enseignement supérieur, berceau de notre intelligence collective et des talents de demain, doit rester un espace de dialogue, d'échanges constructifs où la confrontation des idées doit être préservée à tout prix à condition qu'elle s'inscrive dans le respect de nos valeurs républicaines.

Nous vous sommes reconnaissants de l'intérêt que vous voudrez porter à notre demande et des suites qu'il vous paraîtra possible de lui donner.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Depuis le 7 octobre 2023, nous assistons à une explosion des actes et des propos antisémites partout en France, y compris dans nos établissements d'enseignement supérieur ; des institutions censées promouvoir le pluralisme des idées et l'éthique du débat.

Le 12 mars, une ligne rouge a été franchie à Sciences Po Paris au cours d'une manifestation non-autorisée puisque des étudiants juifs ont été pris à parti et intimidés et une autre étudiante juive s'est vue refuser, pendant un temps, l'accès à une conférence.

Face à l'instauration de ce climat délétère de terreur et ces agissements intolérables, je me suis associée à ma collègue Caroline Yadan pour demander à ce que la Commission des Affaires culturelles procède rapidement à l'audition des chefs d'établissements de l'enseignement supérieur.

Pour que l'enseignement supérieur demeure cet espace de dialogue, ce lieu de formation des esprits libres, d'échanges constructifs où le débat d'idées doit être préservé, dans le respect des valeurs de la République.



**ASSISTEZ À UNE SÉANCE DE QUESTIONS
AU GOUVERNEMENT DANS L'HÉMICYCLE
INSCRIVEZ-VOUS**

Constance Le Grip

Députée des Hauts-de-Seine

Membre de la commission des Finances,
de la commission des Affaires européennes
et de l'Assemblée Parlementaire Franco-Allemande
Membre de la Délégation Parlementaire au Renseignement

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université 75007 Paris
01 40 63 67 88

Constance.LeGrip@assemblee-nationale.fr

PERMANENCE MOBILE

06 45 11 48 65 (Appel ou SMS)